

QU'EST-CE QUE C'EST ?

LE TRI DES BIODÉCHETS POUR TOUS

Jardin ou pas, avec les nouveaux bacs à couvercle marron chaque foyer peut trier ses biodéchets alimentaires pour faire un geste pour la planète et alléger sa poubelle.



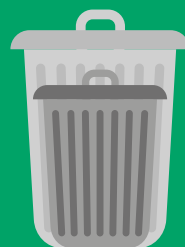
UN GESTE ANTI-GÂCHIS

Les biodéchets sont constitués à 100% de matière organique, c'est du gâchis de les incinérer ou de les enfouir avec les déchets non recyclables. Triés, ils sont rendus à la terre après avoir été compostés.



UN MOYEN SIMPLE ET FACILE D'ALLÉGER LA POUBELLE

Il reste 30% de biodéchets dans nos poubelles ! Le tri des biodéchets est le moyen le plus efficace de réduire notre quantité de déchets.



**- 30%
DE DÉCHETS**



LA POSSIBILITÉ DE SE DÉBARRASSER DES BIODÉCHETS À TOUT MOMENT

Accessible 24h/24h, le bac marron permet de se débarrasser de tous ses biodéchets alimentaires à tout moment.



Les habitants de Cyclad Territoire d'Economie Circulaire s'engagent

HORS DE NOS POUBELLES

SACS BIODÉGRADABLES À RETIRER GRATUITEMENT

Maison du Vivre Ensemble
1 Place François Mitterrand
17400 Saint Jean d'Angély
Tél : 05 46 59 02 01



SUR PRÉSENTATION DE VOTRE CARTE



Pour toute question relative au tri ou à la collecte :

CYCLAD
1 rue Julia et Maurice Marcou
17700 SURGÈRES
Tél. 05 46 07 16 66
contact@cyclad.org
cyclad.org



PEFC® 10-31-3084 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées / pefc-france.org



GUIDE DU TRI

Tous les français sont prêts à faire un geste pour le climat, et vous ?

GARDEZ LE MEILLEUR POUR LA PLANÈTE !



Conception : Instant Urbain - Photos non contractuelles - Ne pas jeter sur la voie publique. Tous les papiers se trient et se recyclent.

LE TRI DE TOUS LES BIODÉCHETS

Restes de viande ou de poisson, de repas cuis, agrumes... tous les biodéchets alimentaires peuvent être déposés dans le bac marron.



DÉCHETS AUTORISÉS DANS LE BAC BIODÉCHETS



ÉPLUCHURES, RESTES DE REPAS, COQUILLES, MARC DE CAFÉ, ESSUIE TOUT, CROUTES DE FROMAGE, RESTES DE VIANDE, DE POISSONS ET DE CRUSTACÉS...



DÉCHETS INTERDITS DANS LE BAC BIODÉCHETS



PLASTIQUE, MÉTAL, EMBALLAGES, ALIMENTS EMBALLÉS, LITIÈRE...



LES DÉCHETS DE JARDIN SONT À DÉPOSER À LA DÉCHETTERIE

EN PRATIQUE !

1 VOUS TRIEZ LES BIODÉCHETS DANS VOTRE CUISINE EN UTILISANT LES SACS BIODÉGRADABLES ET LE BIO-SEAU



2 VOUS DÉPOSEZ LES SACS BIODÉGRADABLES DANS LE BAC MARRON



PAS DE SACS PLASTIQUES PAS DE VRAC



Pour préserver la qualité du compost qui sera produit, n'utilisez que les sacs biodégradables fournis et ne déposez jamais de plastiques, de métaux ou tout autre déchet dans les bacs marrons.